BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 2439 du 15 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'armement

NOR: INTJ1319213S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2438 du 15 octobre 2013 (NOR: INTJ1319212S),

Décide:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie:

Article 1er

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1er décembre 2013 :

Bastian, Jean-Marc Nigend: 95 979 Bacher, Jean-Louis Nigend: 85 466

Article 2

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Pellegrin, Christophe Nigend: 322 310

Article 3

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1er décembre 2013:

Potel, Fabrice Nigend: 101 916

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 octobre 2013.

Le colonel, commandant la gendarmerie de l'armement,

J.-L. PAYRARD